



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

ordre professionnel

Question écrite n° 94109

## Texte de la question

Mme Jacqueline Fraysse interroge Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur les ordres infirmiers et des masseurs-kinésithérapeutes. Si l'organisation de ces professions sous cette forme est en soi contestable, elle est particulièrement inutile pour les professionnels salariés, c'est-à-dire 80 % des effectifs de ces métiers, qui dépendent d'un statut ou d'une convention collective ainsi que d'instances disciplinaires déjà existantes. Une très large majorité des professionnels rejettent ces ordres. Cela s'est traduit par un boycottage des adhésions et par une abstention massive (85 %) aux élections des conseils pour les infirmiers. Les seules réponses apportées à ces derniers sont la répression et les intimidations, avec notamment la menace d'une plainte pour exercice illégal de la profession. Les députés communistes, républicains, citoyens et du parti de gauche ont, à l'initiative de Mme Jacqueline Fraysse, déposé une proposition de loi visant à supprimer le caractère automatique et obligatoire pour les infirmiers et les masseurs kinésithérapeutes salariés aux structures ordinales les concernant. Cette proposition recueille l'avis favorable de nombreux parlementaires, y compris au sein de la majorité, qui ont déposé des textes similaires. Même Mme Roselyne Bachelot, ministre de la santé alors en exercice, interrogée par M. Yves Bur lors d'une question d'actualité publiée au *Journal officiel* le 20 mai 2010, sur la possibilité de sortir les infirmiers salariés de ce cadre contraignant, a apporté son soutien à cette idée. Face à ce consensus, Mme Jacqueline Fraysse demande à Mme la secrétaire d'État chargée de la santé de bien vouloir faire connaître ses intentions quant à la suppression de l'automatisme et de l'obligation d'adhésion aux ordres professionnels des infirmiers et masseurs-kinésithérapeutes salariés.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Jacqueline Fraysse](#)

**Circonscription :** Hauts-de-Seine (4<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 94109

**Rubrique :** Professions de santé

**Ministère interrogé :** Santé

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 novembre 2010, page 12634

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)